

Accords fiscaux—Loi

M. Heap: Monsieur le Président, si je peux prendre ces remarques comme une question, je renvoie le député à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald). Elle pourrait lui expliquer. Voici ce qu'elle disait:

Avant tout, le projet de loi C-12 demeure une raffle fiscale de la part du gouvernement. Au cours de l'année financière 1983-1984, le gouvernement pourra réduire de près de 120 millions de dollars les paiements de transfert aux provinces au titre de l'enseignement postsecondaire et, l'an prochain, ces paiements diminueront de 260 millions de dollars. Voilà le genre de razzia fiscale à laquelle se livre le gouvernement par cette mesure.

Une razzia fiscale c'est la même chose qu'une coupure. Comme je l'ai dit quand est-ce qu'une coupure ou une razzia fiscale n'en est pas une? Le député ne peut pas comprendre cela, car il n'était pas ici il y a deux ans et il n'a pas été témoin de l'éloquence de la députée de Kingston et les Îles. Une coupure est devenue une augmentation lorsqu'elle a changé de côté.

[Français]

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, vous savez que pour un député, c'est d'abord son rôle de défendre les intérêts de la population en général et plus particulièrement de ses commettants, de ses concitoyens.

Je m'en voudrais si aujourd'hui je ne prenais pas la parole sur le projet de loi C-96, mais je trouve que dernièrement, j'ai à prendre la parole souvent pour défendre les intérêts de mes commettants.

Avant-hier, c'était le projet de loi C-75, qui vise les pêcheurs, les agriculteurs, les transporteurs de biens par voie maritime et par lequel on va plus ou moins les punir. Aujourd'hui, c'est le projet de loi C-96, qui vise un autre groupe de gens, soit les gens qui ont besoin des services, des soins de santé, les gens de l'âge d'or et, bien sûr, non les moindres, les jeunes, ceux qui ont besoin d'un système d'éducation adéquat.

Vous conviendrez avec moi, monsieur le Président, que l'éducation, que les soins de santé sont deux secteurs vitaux, des secteurs qui sont vitaux pour l'équilibre de la population, pour sa prospérité. Je pense que si nous sommes logiques avec nous-mêmes, nous savons pertinemment que couper aux niveaux de l'éducation et de la santé, c'est mettre en péril l'avenir de la population et de nos institutions.

Bien sûr, le projet de loi C-96 va toucher toutes les provinces canadiennes. Mais je vous dis, monsieur le Président, qu'il va toucher certaines provinces plus durement que d'autres, et je fais allusion ici aux provinces de l'Atlantique. C'est peut-être là, monsieur le Président, la façon dont le gouvernement actuel voit la région de l'Atlantique, comme c'est une région qu'on a plus ou moins abandonnée. D'ailleurs, on l'a vu...

Une voix: On l'a abandonnée aux Américains!

M. Robichaud: Ah oui, on a vu hier, dans le projet de propagande qui nous a été soumis, qu'on avait tout simplement oublié l'Île-du-Prince-Édouard et que pour ce qui était de la province de Terre-neuve, on l'avait tout simplement elle aussi passée aux Américains.

Une voix: Honteux!

M. Robichaud: Alors, est-ce que c'est là la façon dont voit le gouvernement, la façon dont il regarde vers l'Atlantique?

On dit que ce projet de loi va réduire de 2 p. 100 le rythme de croissance de la contribution fédérale au titre du financement des programmes établis, à partir du 1^{er} avril 1986. On sait, monsieur le Président, que le financement des programmes établis sert à financer les soins de santé, soit l'assurance-hospitalisation depuis 1958, l'assurance-maladie depuis 1967 et les services complémentaires de santé, depuis 1974, ainsi que l'enseignement postsecondaire, depuis 1977.

Il est estimé, monsieur le Président, que la contribution totale du gouvernement fédéral sera réduite d'un peu plus de 300 millions de dollars en 1986-1987 et de près de 2 milliards de dollars en 1990-1991. Alors, cumulativement, en 1986-1987 et 1990-1991, le gouvernement fédéral sera en mesure d'économiser tout près de 8 milliards de dollars, même plus de 8 milliards de dollars!

Maintenant, cette diminution de 8 milliards de dollars pour le gouvernement fédéral signifie surtout une perte incomparable, un manque à combler de 8 milliards pour les provinces. Pour certaines provinces, ce manque à combler sera plus difficile à surmonter, beaucoup plus. Les provinces de la région Atlantique seront non seulement durement touchées, mais seront aussi acculées au mur.

Cependant, monsieur le Président, il faudrait dire qu'il restera quand même certaines options aux provinces pour pallier ces pertes encourues par les coupures du gouvernement fédéral. Les provinces auront certains choix, soit d'augmenter leurs impôts, soit d'augmenter leur déficit ou de réduire certains services, c'est-à-dire peut-être réduire le nombre de lits d'hôpitaux.

M. Ferland: En français, on appelle cela rationaliser l'administration.

M. Robichaud: Alors le député qui me lance des commentaires ne semble absolument pas comprendre de quoi il s'agit.

Je reprends donc les options. Réduire le nombre de lits d'hôpitaux ou même tout simplement fermer des hôpitaux ou bien réduire les services d'urgence ou peut-être réduire les programmes de soins que nous avons pour les citoyens âgés ou bien éliminer toute recherche ou bien réduire l'éducation au niveau postsecondaire, réduire l'accès à cette éducation.

Enfin, monsieur le Président, si on considère cela des options logiques, eh bien, on en a plusieurs, mais seulement il reste à choisir celles qui pénaliseront le moins les contribuables, parce que, d'une façon ou d'une autre, ce sont nos gens, nos petites gens qui vont payer et qui vont souffrir.

Le seul effet du projet de loi C-96 c'est de réduire les services à la collectivité et de même réduire notre qualité de vie. Cette réalité plutôt grise semble bien contredire les belles intentions du gouvernement, et je parle d'intentions, ou peut-être que non. Peut-être étaient-ce là les vraies intentions du gouvernement lorsqu'il disait: Cela vient confirmer sans équivoque l'engagement pris par le gouvernement d'apporter aux programmes provinciaux de santé et d'enseignement un soutien considérable.

Alors si une coupure de 6 milliards, je devrais dire de 8 milliards, s'appelle un soutien considérable, eh bien, c'est bien le genre de soutien dont on pourrait se passer. Le gouvernement se complaît dans ses belles paroles, mais je suis sûr qu'il commence à réaliser que les gens maintenant font la différence. Et